

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Baie-Mahault, le 25 février 2021

L'Union Maritime et Portuaire de la Guadeloupe désapprouve totalement les blocages routiers entrepris depuis hier et qui paralysent une partie de la Guadeloupe. Ces méthodes illégales ne feront en rien avancer le territoire.

Jusqu'à présent notre archipel était entre autres, un exemple d'attractivité portuaire du fait de sa stabilité sociale. Les manifestations engagées, sans concertation préalable, par certains acteurs économiques, bloquent l'activité portuaire et mettent clairement notre archipel en danger alors que sa situation est déjà préoccupante.

Nous manifestons vivement notre opposition à l'orientation qui est donnée à ce mouvement. Nous comptons sur la prise de conscience et la bonne vision à long terme des chefs de file de ces événements.

  
**Louis Joseph NEDAN**

**Président de l'Union Maritime Et Portuaire Guadeloupe**

**UMEP**

39, rue du Souffleur  
Lot. AGAT – Houelbourg Sud  
97122 BAIE-MAHAULT

Courriels : [presidence@umep-guadeloupe.fr](mailto:presidence@umep-guadeloupe.fr) / [secretariat@umep-guadeloupe.fr](mailto:secretariat@umep-guadeloupe.fr)

Mobile : +590 690 55 52 16

Site internet : [www.umep-guadeloupe.fr](http://www.umep-guadeloupe.fr)